

## Compte rendu de l'assemblée générale du conseil de quartier Jardin de Reuilly 30 septembre 2024

Richard Bouigue : Premier adjoint à la Maire, chargé de l'économie, l'attractivité, les commerces, l'architecture et le patrimoine ;

Pierrick Paris : maire du quartier Jardin de Reuilly, adjoint à la Maire chargé de la prévention, la sécurité et la tranquillité publique ;

Michel Gutierrez : Pôle démocratie locale.

**Conseiller.ères présent.es** : Blériot Anne - Chaillou Laurence - Chassignieux François - Dizier Anna - Dupuis Christian - Janin Bernadette - Fioux Virginie - Lacoste Gilles - Mambo Serge - Pennes Emile - Petit Samia - Pressac Micheline - Rafowicz Samy - Rouchette Geneviève - Shah Hosseini Farshid - Smerghetto Marco - Sotura Christelle -

**Excusé.es** : Gautier Anne- Laurence - Carlos Henri - Fournier Martine - Le Borgne Philippe - Paillette Laurine - Saint Léger Annie-

**Membres associé.es** : Beaumont Arnaud – Beuvin Monique - Graf Agnès - Madrange Philippe - Pâris Bertrand - Perrin Marie

### Ordre du jour

- Approbation du PV de l'AG du 30 septembre 2024 ;
- Intervention de Richard Bouigue sur les commerces ;
- Point financier ;
- Questions diverses ;
- Ordre du jour et date de la prochaine AG.

### Approbation du PV de l'AG du 30 mai 2024 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### Intervention de Richard Bouigue :

Le 12<sup>ème</sup> arrondissement compte 3250 commerces (23 commerces pour 100 habitants) et 7 marchés alimentaires.

Le marché du boulevard de Reuilly est le plus important de Paris en linéaire et celui du Cours de Vincennes le 3<sup>ème</sup>.

Le Covid a obligé certains commerces à fermer. En 2024, le remboursement des prêts post Covid a mis en difficultés certains commerçants.

La ville, la région, l'Etat ont accompagné les commerçants en finançant des travaux d'amélioration des locaux.

Les bailleurs sociaux ont des locaux pour commerces et artisans en pied d'immeuble.

Le 12<sup>ème</sup> a le taux de vacance de locaux le plus faible de Paris (3 locaux vacants env. par an pour les bailleurs de la ville). Les dossiers de demande de bail sont transmis pour avis à la Mairie.

Cela a permis notamment l'installation du fromager rue Erard, du local Emmaüs et la petite Rockette car les loyers sont 25 à 30% moins chers que dans le privé.

La ville a la possibilité de louer, acheter et accompagner.

Beaucoup de commerces de bailleurs privés sont partis du Bd de Reuilly.

Le PLU<sup>b</sup> devrait offrir l'opportunité d'installer des commerces en pied d'immeuble vers la Sorbonne nouvelle par exemple et dans les futures constructions des Messageries.

En ce qui concerne la caserne de Reuilly, des commerçants sont partis : le 12, le fleuriste.

Mademoiselle Moustache, la main verte et la caverne BD semblent bien se porter.  
En ce qui concerne les terrasses estivales, il y a verbalisation s'il y a installation abusive sur les trottoirs.  
La matérialisation des espaces terrasses est actuellement à l'étude.  
Quant aux illuminations de Noël bd de Reuilly et rue de Charenton, l'association des commerçants doit trouver des fonds, la Mairie verse 25% des crédits engagés.

**Nous serons dorénavant consultés lors de la location d'un commerce par les bailleurs sociaux.**

### **Point financier**

Budget de fonctionnement : crédits alloués 3306 € - dépensés 3348,17 € (léger dépassement mais les factures sont souvent inférieures aux crédits votés)

Budget d'investissement : crédits alloués 8264 € - dépensés 4522,28 €

La Bagagerie 188 qui gère l'accueil des SDF aux bains-douches en leur fournissant des casiers pour déposer leurs objets personnels demande un crédit de 1155 € pour installer une cloison de verre permettant de créer une salle d'accueil supplémentaire.

Cette demande est acceptée ( contre : 1 ( abstentions :2)

### **Réunion publique**

Le conseil de quartier propose de nouveau une réunion publique sur le thème de la circulation. Une date est à fixer en fonction des disponibilités de Mme la Maire et de ses adjoints.

### **Prochaine AG :**

Thème choisi : l'espace public

Date : mardi 19 novembre à 19H.